



Faculté SHS de l'UJM (Saint-Étienne) : **des enseignants en grève pour les examens**

La grève pour le retrait de la réforme des retraites a lieu depuis le 5 décembre à l'UJM (Université Jean-Monnet, Saint-Étienne).

Des personnels de toutes catégories s'y impliquent.

Vendredi 13 commençaient les examens à la Faculté SHS et l'AG de l'UJM du jeudi 12, réunie à l'initiative de FO ESR 42, a appelé à « ne pas tenir les examens » .

Plusieurs enseignants des départements qui composent cette Faculté (histoire, géographie, sciences de l'éducation, sociologie) ont décidé d'exercer leur droit de grève.

En conséquence, des examens ne se sont pas tenus vendredi.

D'autres examens ont lieu durant la semaine qui vient, qui de la même manière ne devraient pas se tenir.

Rien dans le discours du premier ministre ne permet de penser que le projet de mise à bas de nos régimes de retraites seraient infléchi.

Il devient donc nécessaire d'intensifier et de généraliser la grève.

FO ESR 42 invite tous les personnels à venir à l'

AG ce lundi 16 décembre à 12 H site Tréfilerie en H 1.3

Nouvelle AG mardi 17 à 9H site Tréfilerie (la salle sera indiquée).

Manifestation mardi 17 : 10H30 Cours Fauriel devant la CCI.

En page suivante vous trouverez l'explication adressée par les enseignants grévistes de SHS à leurs étudiants.

À l'attention des étudiants de la Faculté SHS
de l'Université Jean-Monnet (Saint-Étienne)

Pourquoi nous sommes en grève ?

Nous sommes plusieurs enseignants de la Faculté SHS, en histoire, géographie, sciences de l'éducation, sociologie, à être en grève pour le retrait du projet de réforme des retraites.

Grévistes, nous ne surveillerons pas les examens dont la surveillance nous a été confiée. Dans la mesure où les examens à l'université doivent être surveillés par des enseignants responsables des cours dispensés, nous sommes conscients que ceci perturbera l'organisation de ces examens, entraînant pour certains leur annulation. Ce genre de situation est déjà advenu dans le passé. Les examens ont été réorganisés sous diverses formes sans que ceci soit jamais en défaveur des étudiants et l'importance de l'enjeu nous paraît nécessiter d'exercer notre droit de grève même pendant les examens.

En effet, nous sommes en grève, avec beaucoup d'autres salariés à l'appel de leurs syndicats, car :

- **nous ne voulons pas de la destruction d'un système de retraites** qui comporte certainement des imperfections mais qui repose sur la solidarité intergénérationnelle, la solidarité entre régimes de retraites, la solidarité à l'intérieur de chacun des régimes de retraites (en ce dernier cas, en particulier, envers les femmes et les carrières incomplètes) et qui, dans la fonction publique de l'État, est étroitement lié au statut et aux garanties afférentes : or le système par points aujourd'hui projeté est un système individuel, qui ne tient pas compte de toutes les périodes non travaillées, pour une raison ou pour une autre (y compris, pour les femmes, les périodes non travaillées ou de travail à temps partiel pour s'occuper des enfants) ;
- **nous ne voulons pas d'une prise en compte moindre des contraintes liées à certaines professions** qui disposent de ce que l'on appelle des « régimes spéciaux » (conducteurs de train, aides-soignantes hospitalières, ...), au contraire nous réclamons que tous les métiers pénibles voient leurs spécificités prises en compte : or, dans le système par points, sauf très rares exceptions (policiers par exemple), aucune de ces contraintes ne seraient plus prises en compte ;
- nous ne voulons pas de la destruction d'un système qui garantit pour l'instant des taux de remplacement (des salaires par les retraites), pour des carrières complètes, de l'ordre de 72 à 75 %, dans le public (avec un calcul sur les six derniers mois) comme dans le privé (avec un calcul sur les 25 meilleures années) : il est aisé de comprendre qu'avec un calcul sur l'ensemble de la vie professionnelle (43 ans ... ou plus), le taux de remplacement serait énormément affaibli : **ce sont des pertes d'au moins 25 % pour tous** et, pour certaines catégories de personnels statutaires de l'enseignement supérieur, on a pu calculer que ces pertes se montaient à 37 % !
- **nous ne voulons pas d'un nouveau recul de deux ans de l'âge de départ en retraite**, annoncé par Édouard Philippe le 11 décembre ;
- **nous ne voulons pas de la soumission aux contraintes budgétaires de l'État de la gestion des régimes de retraite**, jusqu'ici gérés paritairement par les syndicats de salariés et les organisations d'employeurs, étatisation qui se ferait dans le cadre d'une enveloppe fermée, n'importe quelle crise démographique, économique, financière, pouvant en outre entraîner une diminution de la valeur du « point » de retraite ;
- **nous ne voulons pas d'une situation qui serait encore pire pour les plus jeunes, nous ne voulons pas de la division entre les générations** : le premier ministre fait la promesse que la réforme épargnerait les générations nées avant 1976. Outre que cette promesse pourrait être annulée par n'importe quel changement de gouvernement, elle constitue un aveu que le basculement dans le « régime par points » constituerait une régression d'ampleur. La précarité est déjà bien trop forte pour les jeunes lors de leurs études, elle est de plus en plus forte au cours de la période de vie professionnelle, elle ne doit pas être de plus étendue à la période de retraite. **Pourquoi accepterions-nous pour vous, étudiants, ce qui est inacceptable pour tous ?** Cette régression est en réalité un véritable recul de civilisation, nous n'en voulons pas, ni pour nous, ni pour vous !

Nous vous invitons à vous informer, à venir aux AG, à vous joindre à la mobilisation en cours.

AG le lundi 16 décembre 12 H en H 1.3

AG Mardi 17 décembre 9H

Manifestation 10H30 - Cours Fauriel départ devant CCI (Manufrance)